

CONTRAT DE LOCATION
LOCAUX VACANTS MEUBLES

- HABITATION SAISONNIERE
 HABITATION PRINCIPALE

Mme **AGENCE Yolette**
Au Clind'Oeil de l'Ocean
29 Chemin Tamarin Sarda CD 41
97419 LA POSSESSION
ILE DE LA REUNION
GSM:06.92.69.67.65
TEL:02.62.22.10.56 et 026234.44.21

Locataire:

.....
.....
.....
.....
.....
TEL:.....

Il a été convenu et arrêté ce qui suit : Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au preneur qui les accepte aux conditions suivantes:

DESIGNATION DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Maison individuelle.....(1)
Sis à.....Batiments.....
Rue.....Appartements n°.....

COMPOSITION DES LOCAUX LOUES

GARAGES

DEPENDANCES

PARTIES-EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE LA LOCATION

Machine a laver

Point phone

DURER ET PRISE D'EFFETS DE LA LOCATION

D'UNE DUREE DE.....,LE CONTRAT DE LOCATION PRENDRA EFFET
LE.....POUR TERMINER LE.....

La prise de possession ou l'entrée en jouissance se fera a la date ci-dessus fixée,sous reserve formelle de retour de ce formulaire accompagner de 25% d'acompte a la reservation,et celui-ci non perçu le contrat devient caduc,et toute annulation doit se faire 30 jours a l'avance.

CONDITION DE LA LOCATION

Le présent contrat est consenti et accepté aux conditions énoncées page 1 et aux prix conditions suivantes:

PRIX INITIAL	_____	€
NOMBRE DE JOURS	_____	€
PRIX TOTAL	_____	€

DEPOT DE GARANTIE: Il est fixé à la somme de..... € à la remise des clés.

PIECES ANNEXES

- L'ETAT DES LIEUX -est remis à ce jour (1) -sera établi lors de la prise de possession (1)
- ACTE DE QUATION SOLIDAIRE
-

SIGNATURE DES PARTIES (signer séparément chaque exemplaire)

Ce contrat de location fait signé à.....

Le.....enoriginaux dont est remis à chacune des parties qui le reconnaît.

Le preneur reconnaissant avoir reçu un exemplaire de toutes les pièces annexes et s'engageant à participer à l'établissement de l'état des lieux lors de la prise de possession s'il n'est pas établi à ce jour.

LE BAILLEUR

Signature précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »

LE LOCATAIRE

Signature précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvé »

(1)Rayer la mention inutile